

**MOTION PRESENTÉE CONJOINTEMENT PAR LES REPRESENTANTS DES PROFESSEURS
ET DES PARENTS D'ÉLÈVES**

au conseil d'administration du 31/01/2017

Notre établissement connaît depuis plusieurs années des variations d'effectif.

La diminution ponctuelle des années 2008-2012 est oubliée puisque l'attractivité de lycée augmente sensiblement depuis deux ans.

Dans cette dynamique positive une onzième Seconde a été créée à la rentrée 2013 puis une douzième à la rentrée 2015 ; une Première Scientifique supplémentaire a été créée à la rentrée 2014 et une Terminale Scientifique à la rentrée 2015.

A la rentrée 2016 une Première STMG supplémentaire a été créée et il y a eu des augmentations de capacités d'accueil en Première et en Terminales Scientifiques de même qu'en Premières et Terminales Economique et Sociale.

L'effectif global est passé de 1194 élèves à la rentrée 2012 (dont 769 élèves en Segt , 399 en Sep et 126 en BTS) à 1605 élèves à la rentrée 2016 (dont 936 en Segt , 496 à la Sep et 173 en BTS). Il est prévu d'accueillir à la rentrée 2017 1636 élèves.

De plus, les variations démographiques étudiées montrent que des augmentations à l'échelle globale vont perdurer plusieurs années encore. C'est en particulier le cas dans les neuf collèges pourvoyant en élèves notre établissement ainsi que dans les écoles primaires de leurs secteurs, avec en outre un urbanisme en pleine expansion.

Dans cette situation, nous sommes en complet désaccord avec la suppression annoncée d'une classe de Seconde à la rentrée 2017. Nous n'envisageons pas que l'on contraigne les élèves du secteur à s'inscrire dans un lycée bien plus éloigné de leur domicile que le nôtre. A « proximité », une classe de seconde a été créée uniquement au lycée Gustave Eiffel-Maximilien Sorre en pleine fusion, établissement qui ne souhaite d'ailleurs pas cette nouvelle classe. De toutes les manières cette seule création ne suffirait pas à compenser la perte d'une classe au lycée Darius-Milhaud. Nos secondes ont une capacité d'accueil limitée par le Rectorat à 30 élèves, seuil qui nous paraît infranchissable. Nous n'imaginons pas non plus la création d'une classe de seconde en catastrophe en juin 2016 comme ce fut le cas pour la rentrée 2013.

Ainsi, nous demandons que cette douzième classe de Seconde nous soit réattribuée avec la dotation horaire correspondante.

D'autre part les chaires qui avaient été supprimées auparavant n'ont pas été restituées depuis. Nous comptons de l'ordre de 30% de professeurs « de passage » au lycée Darius Milhaud depuis plusieurs années (contractuels, TZR, stagiaires) à tel point que la stabilisation des équipes était devenue et reste un objectif majeur pour notre établissement.

Pour faire face à ces nettes augmentations d'effectifs et de structures, constatées et prévisibles, il est donc grandement temps de recréer des chaires pour la plupart fermées il y a peu.

L'étude de la ventilation de la DHG montre ainsi la nécessité de trois de ces chaires en :

- **Sciences Economiques et Sociales ;**
- **Histoire-Géographie ;**
- **Mathématiques**

Enfin, à la Section d'Enseignement Professionnelle, les difficultés croissantes des élèves entrant en Secondes Professionnelles nécessitent une attention de plus en plus personnalisée à leur endroit. Dans des classes chargées à la gestion de plus en plus compliquée, les dédoublements deviennent d'une nécessité vitale. La DHG octroyée à la SEP ne permet pas d'en attribuer à la hauteur des besoins. **Nous demandons ainsi que cette dotation horaire globale de la section professionnelle soit abondée** pour ce faire.

Les usagers du lycée ne comprendraient pas que ces mesures de simple justice ne soient pas appliquées à la prochaine rentrée.

Nous attendons donc une réponse positive des autorités rectORAles à ces demandes.